

» PRESSE NATIONALE

Politique ↪



4ÈME FORUM INTERNATIONAL SUR LA RETRAITE/ TIÉMOKO MEYLIET KONÉ : "NOTRE VISION EST DE BÂTIR DES NATIONS OÙ PERSONNE N'EST LAISSÉ DE CÔTÉ"

"Notre vision, partagée par les gouvernements de l'ensemble des pays membres de la CIPRES, est de bâtir, dans la paix et l'union, des Nations fortes, prospères et solidaires, où personne n'est laissé de côté, et où les régimes de pension sont capables d'assurer l'épanouissement et la dignité de leurs citoyens ». C'est l'ambition forte exprimée par le Vice-Président, Tiémoko Meyliet Koné, hier mercredi 16 novembre, à l'ouverture du 4ème Forum international sur la retraite de la zone CIPRES (Conférence inter africaine de la prévoyance sociale), à Abidjan.



RÉCONCILIATION ET COHÉSION NATIONALE : LE TCHAD À L'ÉCOLE IVOIRIENNE

Au terme d'une visite d'amitié et de travail en Côte d'Ivoire, une délégation tchadienne conduite par Abderaman Koulamallah, ministre en charge de la Réconciliation nationale, a été reçue en audience, mercredi 16 novembre 2022, par le ministre de la Réconciliation et de la Cohésion nationale, Kouadio Konan Bertin. Au sortir de l'audience, Abderaman Koulamallah a indiqué être venu s'inspirer du modèle ivoirien en matière de réconciliation. « On a été frappé, émerveillé par le modèle ivoirien de réconciliation nationale et surtout par la grande capacité que les autorités ont eue pour réconcilier, unir, rassembler le peuple ivoirien. Cette capacité de résilience pour la paix est un modèle pour l'Afrique et pour les Africains », a déclaré le ministre tchadien.

Economie ↪



2ÈME FORUM SUR LES PAYSANS D'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE : LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU CENTRE DES DÉBATS

Le ministre d'État ivoirien, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, a procédé, mercredi 16 novembre 2022, à Grand-Bassam, à l'ouverture officielle du deuxième forum paysan régional de l'Afrique de l'Ouest et du centre. Organisé par le Fonds international de développement agricole (FIDA), ce forum réunit des décideurs politiques, professionnels du développement, producteurs ruraux et organisations paysannes, pour réfléchir à la façon de renforcer les partenariats entre ces différentes parties prenantes, en vue d'œuvrer à la transformation durable des systèmes alimentaires et à garantir la sécurité alimentaire.

CODE DE L'AVIATION CIVILE ET SYSTÈME DE TRANSPORT INTELLIGENT : LES SÉNATEURS ADOPTENT LES 2 PROJETS DE LOI D'AMADOU KONÉ

Le taux élevé d'accidents de la circulation en Côte d'Ivoire constitue une préoccupation majeure pour le gouvernement. Le ministre des Transports, Amadou Koné, a tenu à le réaffirmer, le mercredi 16 novembre 2022, à l'occasion de l'examen des deux projets de loi dont il était porteur devant les sénateurs, membres de la Commission des affaires économiques et financières réunis à Yamoussoukro. Au terme des travaux qui ont permis l'adoption de ces deux textes, à savoir le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2021-432 du 08 septembre 2021 portant règles applicables en matière de transport intelligent et le projet de loi portant code de l'aviation civile, le ministre Amadou Koné a expliqué que la performance de l'économie reste intimement liée à la qualité du transport.

DÉPENSE PUBLIQUE/ MANDATS 2022 AU TRÉSOR : 503,38 MILLIARDS FCFA PAYÉS AUX FOURNISSEURS

Le Comité de concertation État/secteur privé (CCESP) a organisé un atelier de renforcement des capacités des acteurs du secteur privé sur la dépense publique, le mercredi 16 novembre 2022, à la Maison de l'entreprise, à Abidjan-Plateau. À cette occasion, le représentant du ministre de l'Économie et des Finances, le directeur de cabinet adjoint, Bamba Vassogbo, a fait savoir que la mise en œuvre des engagements a débouché sur des résultats concrets et satisfaisants concernant le paiement des arriérés des fournisseurs sur l'exercice 2022, ainsi que les efforts de réduction des délais de paiement des factures des prestataires de l'État. « Au 31 octobre 2022, il est à noter que l'ensemble des mandats fournisseurs de la gestion 2022 pris en charge par le Trésor public représentant un montant global de 713,18 milliards de FCFA dont 503,38 milliards de FCFA de règlements déjà effectués, soit un taux de 68,84% », a-t-il noté.

SERVICE CIVIQUE POUR TOUS : LES DÉPUTÉS DE LA CASC ADOPTENT LE PROJET DE LOI

Le ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique était face aux députés membres de la Commission des affaires sociales et culturelles (CASC), hier mercredi 16 novembre 2022. Mamadou Touré a défendu le projet de loi modifiant la loi N 2019-872 du 14 Octobre 2019 instituant le Service civique. L'émissaire du gouvernement a expliqué que ce projet de loi qui va permettre à la Côte d'Ivoire d'être efficace présente des réformes majeures. À l'issue des échanges, le ministre a obtenu à l'unanimité des députés membres présents de cette commission le quitus des parlementaires.

ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL EN CÔTE D'IVOIRE : L'ONECI SENSIBILISE LES SOUS-PRÉFETS, LES MAIRES, LES MAGISTRATS ET LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ

L'Office national de l'état civil et de l'identification (ONECI) est engagé à impliquer tous les acteurs dans le processus de modernisation et de digitalisation des faits d'état civil en Côte d'Ivoire. Dans cette dynamique, il a organisé, lundi dernier à Yamoussoukro, un séminaire à l'intention des sous-préfets, des maires, des magistrats et directeurs régionaux de la santé publique à l'effet de les informer sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'état civil matérialisée par la phase pilote de la digitalisation des faits d'état civil en Côte d'Ivoire.

BOUAKÉ/ RENTRÉE SOLENNELLE DE LA COUR D'APPEL : 80 % DES CONTENTIEUX TRAITÉS SONT LIÉS AU FONCIER

La Cour d'appel de Bouaké a procédé, le mercredi 16 novembre 2022, à sa rentrée judiciaire 2022-2023 à la salle d'audience du tribunal de première instance du palais de justice. En présence de Kouassi Bernard, représentant le Garde des Sceaux, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Kpli Désiré, premier président de la Cour, a décliné le bilan des activités de l'année écoulée et les perspectives de la nouvelle année judiciaire. Avec un effectif de 16 Magistrats du Siègre, il a fait savoir que la Cour d'appel a rendu 888 décisions, contre 862 l'année écoulée, toutes matières confondues, sur un total de 1 055 affaires, contre 1 018 l'année écoulée qu'elle avait à traiter. Kpli Désiré a indiqué que cela représente un bilan de 84 % de taux de traitement de contentieux dont 80% liés à la question foncière qui est une source d'insécurité juridique.



VU SUR LE NET

Société 



PROGRAMME DES FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS – BELMONDE DOGO ANNONCE 200 MILLE MÉNAGES BÉNÉFICIAIRES POUR 2023

Présente le week-end dernier aux travaux du séminaire gouvernemental, la ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, a éclairé face à la presse, sur les actions de son département pour l'année 2023. La politique des filets sociaux soutenue par le gouvernement et les bailleurs de fonds sera encore à l'honneur au regard de la demande sociale et de l'impact de ce projet à haut rendement social. « Pour cette année 2023, le ministère de la Solidarité et de la lutte contre la Pauvreté fera en sorte d'avoir 200 000 ménages pour le programme des filets sociaux productifs. Le ministère renforcera les réponses aux chocs pour les ménages vulnérables (...) », a déclaré la ministre.



CÉLÉBRATION DE LA 26È JOURNÉE NATIONALE DE LA PAIX : LES POPULATIONS DU GRAND OUEST S'ENGAGENT POUR LA PAIX

Duékoué, chef-lieu de région du Guémon (District des Montagnes) a accueilli le mardi 15 novembre 2022, la célébration de la 26è édition de la Journée nationale de la Paix. Les festivités ont été présidées par le Premier Ministre, Patrick Achi. Au regard des efforts fournis pour le retour de la paix et pour la réconciliation nationale, les populations de cette région durement éprouvée par les différentes crises que le pays a traversées, ont tenu à saluer le Président de la République et à prôner le vivre-ensemble. (Source : CIGG)



AGENCE DE PRESSE

Société 



4ÈME ÉDITION DE LA CIPRES : LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN DÉTERMINÉ À RELEVER LES DÉFIS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Me Adama Kamara a réitéré la détermination du gouvernement ivoirien à relever les défis de la sécurité sociale, mercredi 16 novembre 2022 à Abidjan, à l'ouverture, de la 4ème édition de la Conférence inter africaine de la prévoyance sociale (CIPRES). Il s'agit selon Me Kamara de l'accélération de la mise en œuvre réussie de la Couverture maladie universelle (CMU), du Régime social des travailleurs indépendants (RSTI) et de la Complémentaire, de la mise en place de dispositifs innovants et adéquats pour le recouvrement à la source des cotisations des acteurs du secteur informel. Les projets portent également sur le renforcement de l'offre de prestation.



DU CIMENT ET DES TÔLES AUX MÉNAGES SINISTRÉS PAR LES INONDATIONS À ALLOKO-KOFFIKRO

Le directeur régional de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté de l'Iffou, Kouakou Maissan Laurent, a remis, le lundi 14 novembre 2022, au nom du ministre de tutelle, 30 tonnes de ciment et 300 feuilles de tôles aux ménages sinistrés par la montée des eaux du N'zi à Alloko-koffikro. Il s'agit d'aider les ménages impactés par la crue des eaux du N'zi à se reloger. Le sous-préfet d'Ananda, Isabelle Léa Aya Yao, a remercié le gouvernement pour la marque de solidarité et d'amour à l'égard de populations sinistrées. Elle s'est engagée à suivre les travaux de construction des nouveaux logements des foyers sinistrés.



Accédez à l'information officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en un clic.

www.gouv.ci



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale